

**Vivre en Tarentaise**

**Association agréée pour la protection de la nature**

**le 15.12.2022**

**Le Villard d'amont 73210 Landry.**

**Déposition à l'enquête publique concernant le Renouvellement d'autorisation administrative de la centrale hydroélectrique de la Glière, à Pralognan 73**

L'association Vivre en Tarentaise a consulté le dossier proposé à l'enquête. Notre association connaît bien ce vallon qui conduit au col de la Vanoise et est très fréquenté en balade à pied l'été.

La présence de l'eau sous forme de torrents ou de lacs fait partie du caractère montagnard. C'est pourquoi il nous paraît important de conserver des débits non négligeables dans les cours d'eau.. La Tarentaise contribue beaucoup à la production hydroélectrique nationale par de gros aménagements comme Tignes ou Roselend, mais aussi par une multitude de microcentrales. De nombreux ruisseaux ont déjà vu leur débit trop nettement diminué par la notion de débit réservé qui est un minimum, alors qu'il serait bon de laisser davantage d'eau dans les rivières qui font l'objet de captages en montagne.

Notre association s'inquiète de la diminution du débit réservé passant de 140 l/s à 65 l/s une bonne partie de l'année. Une telle diminution du débit réservé est pour nous une régression .

Les travaux de la centrale actuelle ont sûrement été largement amortis depuis 40 ans. Les travaux prévus dans le cadre de l'enquête publique ont été évalués à 7500 € .

Geg prévoit aussi des travaux de maintenance ou de remplacement d'éléments dans un avenir plus ou moins proche :

- changement du transformateur
- changement de la turbine Pelton et de l'alternateur
- changement des cellules et armoires électriques
- Rénovation des armoires d'automatismes
- Remplacement des vannes
- Reprises éventuelles sur le génie-civil de la prise d'eau
- Remplacement éventuel de tout ou partie de la conduite forcée

Ces futures rénovations (changement de la turbine Pelton et de l'alternateur) vont elles entraîner une augmentation de production ?

Nous souhaitons un débit réservé plus élevé, se rapprochant des 100 l/ s du débit réservé du tronçon court-circuité immédiatement en aval par la prise d'eau EDF. Nous aurions aimé savoir si cela aurait un impact rédhibitoire sur l'économie du projet et sur le temps de retour sur investissement.

Ne disposant pas de ces éléments d'appréciation, Vivre en Tarentaise souhaite que le commissaire enquêteur évalue dans ce cadre la possibilité de recommander une augmentation du débit réservé , qui correspond actuellement seulement au minimum imposé. Et ce, d'autant que GEG reconnaît que l'analyse des débits du torrent de La Glière est rendue complexe, étant donné le manque de données disponibles.

Il est par ailleurs indiqué dans le dossier que ce projet contribue aux objectifs de la politique nationale de production d'énergie renouvelable. La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) sur la période 2019-2028 a fixé un objectif de puissance installée d'origine hydroélectrique à atteindre en 2023 à 25,4 GW. Cet objectif a déjà été atteint fin 2019 (Mise à jour des indicateurs de la PPE (Indicateurs 2021) Octobre 2022).